

Comité Départemental du Tourisme de Vaucluse  
Concours Départemental des Villes et Villages Fleuris  
Palmarès 2009

1ère catégorie : commune de moins de 500 habitants

- 1<sup>er</sup> prix : Les Beaumettes
- 2<sup>ème</sup> prix : Lagarde Parréol
- 3<sup>ème</sup> prix : Blauvac

2ème catégorie : commune de 501 à 1000 habitants

- 1<sup>er</sup> prix : Richerenches
- 2<sup>ème</sup> Prix : Cairanne
- 3<sup>ème</sup> prix ex aequo : Villars et Viens

3ème catégorie : commune de 1001 à 3500 habitants

- 1<sup>er</sup> prix : Althen les Paluds
- 2<sup>ème</sup> prix ex aequo : Mondragon et Ansouis
- 3<sup>ème</sup> prix ex aequo : Châteauneuf de Gadagne et Saint Saturnin les Apt

4ème catégorie : commune de 3501 à 5000 habitants

- 1<sup>er</sup> prix : Camaret sur Aigues

5ème catégorie : commune de 5001 à 10000 habitants

- 1<sup>er</sup> prix : Le Thor
- 2<sup>ème</sup> prix ex aequo : Morières les Avignon et Courthézon
- 3<sup>ème</sup> prix : Entraigues

6ème catégorie : commune de 10001 à 20000 habitants

- 1<sup>er</sup> prix : Apt
- 2<sup>ème</sup> prix : Pertuis

**Prix spéciaux départementaux**

**Prix départemental de l'arbre** : Morières les Avignon pour le Parc de l'Espace Culturel Folard

**Commune proposée au niveau régional pour l'attribution d'une fleur** : Les Beaumettes